



**Roller Hockey Club de Moreuil
Les Outlaws**

<http://www.les-outlaws.com>



BULLETIN D'ADHESION

(Les parties 1 et 2 sont à remplir et à rendre accompagnées des documents à fournir décrits en page 4)

IMPORTANT : N'oubliez pas d'indiquer votre email et votre numéro de portable, afin de pouvoir communiquer rapidement et efficacement durant la saison.

Partie 1 : Informations sur l'adhérent

Adhérent :

Nom :

Prénom :

Né le : à :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Email :

Représentant légal :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Email :

Certificat médical :

Nom du médecin :

Date du certificat médical :

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal si l'adhérent est mineur :

MODELE OFFICIEL DE CERTIFICAT MEDICAL DE LA F.F.R.S.*FEDERATION FRANCAISE DE ROLLER SKATING***Certificat médical**

Je soussigné, Dr, certifie que

Melle, Mme, M. (nom+prénom) :

- ne présente aucune contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives (dans le cas d'une première licence sportive)**
- ne présente aucune contre-indication à la pratique du roller skating en compétition**
- est apte à pratiquer en surclassement (dans la catégorie immédiatement supérieure)**

Fait à, le

Signature et cachet du Médecin,

Partie 2 : Adhésion à la FFRS (*) et au RHCM ()**

Informations publiées sur le site Internet :

Le site Internet des Outlaws diffuse des informations personnelles sur les joueurs, ainsi que des photos des rencontres disputées à Moreuil et/ou dans d'autres salles.

Pour cela, nous vous demandons de bien vouloir remplir les infos que vous acceptez de faire publier :

Tél. :

E-mail :

Taille :

Poids :

Droit à l'image :

« Je soussigné _____ autorise le RHC Moreuil à diffuser des photos où l'adhérent désigné apparaît, ceci afin de participer à la promotion de notre club et de notre sport.

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal si l'adhérent est mineur :

(*) : RHCM : Roller Hockey Club de Moreuil

(**) : FFRS : Fédération Française de Roller Skating, qui gère le Roller In Line Hockey

Informations pratiques

Catégories d'âge saison 2010 / 2011

- Super Mini : nés en 2004 et après
- Mini : nés en 2002 et 2003
- Poussin : nés en 2000 et 2001
- Benjamin : nés en 1998 et 1997
- Minime : nés en 1996 et 1997
- Cadet : nés en 1994 et 1995
- Junior : nés en 1991, 1992 et 1993
- Senior : nés en 1990 et avant

Entraîneurs 2010 / 2011 (le staff pourra évoluer)

- **Débutant / Poussin / Benjamin / Minime** : Alain Pottier, Joffrey Wattelet
- **Cadet / Junior** : Joffrey Wattelet, Mickael Moryl
- **Senior R1, N3** : Mickael Moryl, Johann Goicoechea
- **Senior N1** : Joffrey Wattelet, Pierre Defrance

Dirigeants prévus 2010 / 2011

- **Débutant / Poussin / Benjamin / Minime** :
Alain Pottier
Mail : a.pottier@gmail.com
Portable : 03.22.34.02.63
- **R1** : Johann Goicoechea
Mail : slyt80@hotmail.fr
Portable : 06.28.50.56.11
- **N3** : Mickael Moryl
Mail : michael.moryl@hotmail.fr
Portable : 06.87.86.47.86
- **N1** : Joffrey Wattelet
Mail : joffrey.watelet@gmail.com
Portable : 06.84.99.93.50
Pierre Defrance
Mail : pierrefrance21@msn.com
Portable : 06.88.75.23.53

La liste des dirigeants mise à jour et leurs coordonnées sont (ou seront) disponibles sur le site Internet du club.

Horaires d'entraînement 2010 / 2011

(ATTENTION : certains sont susceptibles d'être modifiés durant la saison ! Tout sera mis à jour sur le site !)

- **Poussin / Benjamin/Minimes** : samedi de 13h30 à 15h00
- **Débutant** : samedi de 15h00 à 16h15
- **Loisirs Randonnée** : samedi de 16h30 à 18h00
- **Cadet / Junior** : Avec les seniors N3/R1 (à voir avec les entraîneurs)
- **Senior R1** : Mercredi de 20h00 à 22h00
- **Senior N1 et N3** : Mardi de 20h00 à 22h00
- **Senior N3** : Jeudi de 20h00 à 22h00
- **Senior N1** : Vendredi de 20h00 à 22h00

Les surclassements :

- Tous les jeunes peuvent être surclassés dans la catégorie immédiatement supérieure à la leur à condition que la mention soit validée sur le certificat médical (penser à le demander à votre médecin)
- Les cadets 2^{ème} année peuvent, avec un double surclassement, jouer en senior

Les dossiers de double et triple surclassement seront fournis par le club. Ils ne sont pas obligatoires et vous avez le choix de refuser le surclassement, simple ou double.
Ils seront donnés suite à proposition des entraîneurs et validation par le bureau du club.

A NOTER :

Beaucoup de communications sont faites sur le site Internet, et il est toujours possible de poser des questions et de communiquer sur le forum du site.

Pour cela, il vous suffit de vous y inscrire, et d'envoyer un mail à manuel.vantomme@wanadoo.fr avec votre nom, le pseudo que vous avez choisi afin d'être intégré au groupe des Outlaws, et ainsi avoir accès à la partie privée (interne au club) dans le forum.

Pièces à fournir pour l'inscription :

- Bulletin d'adhésion 2010-2011
- Le chèque de cotisation à l'ordre du RHC Moreuil, ou le règlement en espèces :
Gratuite pour la première saison au club, 35€ pour les catégories jusqu'à cadet (inclus), **70€** pour les catégories junior et **90€** pour les seniors. (*)
Cette cotisation comprend la licence à la F.F.R.S. et l'assurance qui s'y rattache.
- *Le certificat médical (moins de 2 mois), sans oublier de cocher la case « Surclassement possible » dans laquelle vous ne pourrez pas jouer en surclassé.*
UTILISER DE PREFERENCE LE MODÈLE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION JOINT EN PAGE 2.
- 1 photo d'identité de moins de 3 mois.
- 2 enveloppes timbrées avec votre adresse
- La fiche de renseignements administratifs
- Photocopies de l'attestation de sécurité sociale et de la mutuelle (pour les mineurs, voir page 6).
- Le dossier de double surclassement sur proposition de l'entraîneur et avec l'aval des parents.
CE DOSSIER PEUT ÊTRE REMPLI APRÈS LA DEMANDE DE LICENCE INITIALE.

Le dossier est à remplir et à rendre, accompagné de toutes les pièces réclamées, à votre dirigeant ou à votre responsable d'équipe, afin que les licences puissent être demandées à la Fédération.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de disputer des rencontres de RILH (Roller In Line Hockey) sans être couvert par l'assurance, qu'elles soient officielles ou amicales.

Pour une question de sécurité et de couverture par l'assurance, les joueurs n'ayant pas rendu leur dossier pour le 30 septembre ne pourront plus être admis lors des entraînements.

Partie 3 : Autorisation parentale pour les mineurs

Afin de pouvoir intervenir en cas de blessure, il nous est nécessaire d'avoir une autorisation du représentant légal afin de pouvoir intervenir rapidement si celui-ci n'est pas présent.

Je soussigné,....., autorise le représentant du Roller Hockey Club de Moreuil à prendre les dispositions nécessaires en cas de blessure de mon fils / de ma fille.....lors des matches ou durant les compétitions.

J'ai pris note que les déplacements pourront se faire en voiture particulière ou en minibus.
Je donne cette autorisation pour toutes les rencontres et tous les événements organisés dans le cadre du RHC Moreuil pour toute la saison.

Je joints à cette déclaration la photocopie de mon attestation de Sécurité Sociale ainsi que celle de ma mutuelle.

Date :

Nom et signature du représentant légal :